Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 199

Artikel: Correspondance : la femme-médecin et les féministes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258289

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'Alliance et à ses membres anciens, qui l'abandonnèrent à regret. Nous devons constater que, depuis lors, toutes les décisions importantes, ont été, comme auparavant, votées à l'unanimité! *La tâche de la femme dans l'éducation civique de notre jeunesse* et *l'organisation d'associations ménagères* furent les sujets traités à Aarau en séances publiques, et ces deux exposés parurent plus tard sous forme de brochures.

Au cours de la guerre, de nombreuses requêtes de pays étrangers parvinrent à l'Alliance; fidèle à sa neutralité, celle-ci dut les écarter, à l'exception de celle qui demandait qu'une enquête fût faite dans les pays en guerre sur les mesures prises pour venir en aide aux mutilés de la guerre et leur assurer une existence indépendante.

En 1918, la grippe empêcha la réunion projetée de l'Alliance à Bâle; une Assemblée restreinte devrait se réunir à Berne en janvier 1919. Entre temps, les événements s'étaient précipités, ébranlant non seulement le monde entier, mais aussi notre pays. A la guerre avait succédé la révolution; une grève générale avait éclaté en novembre, dans toute la Suisse, et, quoique rapidement étouffée, elle agita les esprits. A nous, femmes, elle donna une impulsion nouvelle et aussi quelque espoir de voir aboutir certaines de nos revendications, et en particulier la revendication fondamentale des droits politiques, à l'occasion d'une revision totale de la Constitution proposée au sein du Conseil national. C'est pour cela que figura au programme de l'Assemblée *la revision de la Constitution fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. Je crois que toutes les personnes présentes conserveront de cette Assemblée de Berne un souvenir ineffaçable, car il leur fut donné d'entendre deux fondatrices de l'Alliance les exhorter à soutenir la cause du suffrage. Pour la dernière fois, Mlle de Mülinen prit part à l'Assemblée, parlant comme une mère parle à ses enfants; son regard de bonté semblait percer les voiles, cachant cet avenir lointain qui verra le règne de la justice. Avec joie, les Sociétés suivirent leur chef et votèrent la résolution suivante:

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dans son Assemblée extraordinaire de déléguées du 22 janvier 1919, à Berne, a adopté à l'unanimité la résolution suivante: L'Alliance nationale, d'accord avec les principes exposés dans la motion remise aux Chambres fédérales, les 4 et 5 décembre 1918, par M. le conseiller national Scherrer-Füllemann, touchant la revision totale de la Constitution fédérale, et MM. les conseillers nationaux Greulich et Göttisheim touchant les droits politiques des femmes, déclare appuyer en principe ces motions, donne pleins pouvoirs à son Comité, et le charge des démarches à faire ultérieurement.

Pour faire suite à cette décision, une lettre fut adressée au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale, lettre qui figure au rapport de 1918 et que reproduisit toute la presse féminine. Mais on sait que nos espoirs furent vains, car la revision totale ne se fit pas, et les femmes n'obtinrent pas le droit de vote, pas plus, du reste, qu'aucun autre droit. Mais, du moins, l'Alliance avait pris clairement position en faveur du suffrage.

(A suivre.) ELISABETH ZELLWEGER.

CORRESPONDANCE

La femme-médecin et les féministes [1].

J'ai pour médecin une femme docteur en médecine. Elle est devenue une amie. Il me semble que je peux mieux qu'à un médecin homme lui raconter mes petites misères morales autant que physiques, les unes étant souvent influencées par les premières.

Je lui demande des conseils pour ma vie, à laquelle, parce que femme, elle sait s'intéresser jusque dans les détails. En cas de maladie, quand j'ai eu recours à elle pour moi ou pour les miens, elle m'a aidée dans diverses organisations. Sa compréhension des situations, ses conseils judicieux, son esprit pratique ont beaucoup contribué au traitement réussi des malades et à leur guérison. La femme médecin peut, dans ses visites, donner des « coups de main », montrer des soins, ce qu'on ne demande guère au médecin homme.

Il n'y a pas jusqu'à cette touchante attention d'apporter des fleurs au défunt qu'elle a soigné, d'assister au culte funèbre, qui ne rende la femme médecin sympathique et en fasse une véritable amie. C'est là une délicatesse bien féminine.

Reconnaissons cependant que la sympathie est un penchant naturel, que la sympathie et la confiance ne s'expliquent ni ne se raisonnent, que si elles existent heureusement souvent entre deux femmes, l'une traitante, l'autre traitée, le fait de se comprendre mieux avec un médecin d'un autre sexe est aussi très admissible.

J'ai constaté chez les deux médecins femmes que je connais le mieux un dévouement et un sacrifice de soi-même que, je le déclare sans vouloir juger mal leurs collègues masculins, l'on ne trouverait pas facilement chez eux. Il s'agit bien là du tempérament de la femme qui sait se donner de cœur, de tout son cœur, à sa tâche, et ne peut autrement que compléter son devoir professionnel, ses connaissances scientifiques, par la vraie charité.

On n'empêchera pas, malgré l'égalité des aptitudes chez les deux sexes, malgré la mission élevée que fait de sa profession la femme médecin, que beaucoup n'auront pas confiance en elle. Il ne faut voir là aucune mauvaise pensée; c'est encore persistante la vieille idée que la femme est moins capable pour les études supérieures. Comme il n'y a pas beaucoup de médecins femmes, si appréciées soient-elles, elles ne font pas grande concurrence à leurs collègues masculins.

Une abonnée.

[1] Voir les numéros 197 et 198 du *Mouvement Féministe*.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

Cette réunion, due à l'initiative de Mlle Dutoit (Vaud) et de Mme Vischer-Alioth (Bâle), a eu lieu le 9 novembre, à Berne, et a admirablement réussi. Treize Sections et sous-Sections de l'A. S. S. F. étaient représentées. L'ordre du jour, très copieux, avait d'autre part été soigneusement préparé par les initiatrices, qui avaient demandé sur chaque question des rapports introductifs, permettant de sérier les sujets à discuter et de grouper les suggestions et observations à formuler. L'accès des femmes aux Commissions officielles et les difficultés que rencontrent les groupements féminins à faire admettre des candidates, alors que toutes les nominations en cette matière sont réglées par le credo politique des partis; la propagande parmi la jeunesse et à l'école; la propagande au moyen du cinéma, les possibilités d'organisations d'une journée féministe, fournirent matière à de très intéressantes discussions et à des décisions de principe extrêmement utiles; mais nous mettons hors pair les longs débats sur la propagande par la presse, qui ont prouvé combien nos suffragistes suisses se rendent compte du merveilleux instrument pour répandre leurs idées que peut leur offrir le journal moderne, aussi bien le journal spécialement féministe que le grand quotidien ou la revue d'actualités illustrées. Il est à souhaiter que les suggestions formulées à cette réunion soient examinées de très près et mises promptement à réalisation par les Sections de l'A. S. S. F. — Pour terminer, et bien que cette séance eût été convoquée spécialement pour étudier les meilleurs moyens de propagande à la lueur des expériences faites, le C. C. a saisi l'occasion de cette réunion pour faire part d'une communication qui allait être adressée peu après aux Sections: l'offre par la fondation Leslie (Etats-Unis d'Amérique) à l'Association suisse d'une certaine somme pour intensifier sa propagande, à condition qu'une somme au moins équivalente soit recueillie en Suisse même, par les soins des suffragistes de ce pays. Les idées émises à ce sujet et l'intérêt témoigné sont d'un bon augure, alors que, constamment, au cours de l'examen des propositions à l'ordre du jour, jaillissait l'exclamation: « Voilà ce que nous pourrons faire avec l'argent Leslie! » — On ne peut que souhaiter que ces réunions annuelles deviennent une institution régulière, car elles permettent, par leur caractère intime et privé, des discussions plus fructueuses en même temps qu'une prise de contact plus étroite entre les participantes que les grandes assises annuelles des Assemblées générales, qu'à notre avis, elles complètent très heureusement.

E. GD.

Nouvelles des Sections.

MONTREUX. — Le Comité du Groupe suffragiste de Montreux s'est rapidement réorganisé après le départ de sa regrettée présidente, Mme Gilliard-Linder, reprise en quelques mois. Il s'est réuni en octobre, dans son local du Foyer, a constitué un bureau, et a décidé le programme d'hiver. Il a été convoqué par les Comités des deux autres Sociétés féminines de Montreux, l'Union des Femmes et la Ligue des Femmes abstinentes, afin d'organiser une soirée musicale et littéraire avec buffet payant. Cette soirée, dans laquelle le Suffrage a produit une représentation cinématographique de Jackie Coogan, était destinée à payer les loyers respectifs des trois Sociétés. La recette, à peu près 300 fr., atteindra ce but. — Le

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 *Chèques postaux II*, **1353**

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant.
Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**